

# FORMATION DES MEMBRES DU CSE ECONOMIQUE ET SOCIAL - Attribution et fonctionnement 2 jours - Présentiel

*Cette action de formation répond au cadre réglementaire de l'Art. L.2315-63 : « Dans les entreprises d'au moins cinquante salariés, les membres titulaires du comité social et économique élus pour la première fois bénéficient, dans les conditions et limites prévues à l'article L.2145-11, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours». Le financement de la formation est pris en charge par le comité social et économique.*

**Référence** : CSE-ES-AF-2J-P

**Durée** : 14h (2j) **Modalité** : Formation présentielle

**Tarif** : nous consulter

**Délai d'accès** : 5 semaines

**Effectif maximal** : 10 participants

## Profil des apprenant(e)s

- Tout secteur d'activité
- Article L. 2315-63 : Tous les membres du CSE, à partir de 50 salariés (en priorité : les membres titulaires et adjoints du bureau / les représentants auprès du président et aux AG / le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes)
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

## Prérequis

- Avoir suivi une formation CSE SSCT lors du mandat en cours ou d'un précédent mandat (consécutif ou non)

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE
- Connaître les différents moyens du CSE
- Gérer les attributions économiques, financières et sociales du CSE
- Connaître les rôles spécifiques au sein du CSE
- Gérer les relations entre les commissions et avec le bureau



## Contenu de la formation

- LES FONDAMENTAUX DU CSE (7h) :
  - Attributions générales
  - Fonctionnement du CSE
  - Les réunions du CSE
- LES MOYENS DU CSE (3h30) :
  - Les moyens
  - Les subventions
  - La formation des membres
  - La protection des membres du CSE
  - Les relations du CSE avec les autres organes de l'entreprise
- LES ATTRIBUTIONS ECONOMIQUES, FINANCIERES ET SOCIALES (3h30) :
  - La Base de Données Economiques & Sociales et les consultations (BDES)
  - Les activités sociales et culturelles
  - Les obligations administratives et financières
  - Le recours à des experts
  - Le CSE et l'URSSAF
- DETAIL DES MISES EN SITUATION / EXERCICES PRATIQUES (individuels, en sous-groupes ou collectifs) :
  - Ecriture de la charte du CSE
  - Revue du règlement intérieur
  - Revue des documents : Convocation, Ordre du jour et procès-verbaux
  - Etude de cas : Recherches d'informations sur internet
  - Recensement des besoins & plans d'action
  - Revue d'une BDES



## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Intervenant.e spécialisé.e dans la réalisation de DU et de formations CSE économique et social

### Ressources techniques et pédagogiques

- **Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne**
- **LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI si besoin et son nécessaire de prise de note**
- **EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection**
- **Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)**

### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales et/ou écrites ou mises en situation